

# budget 2004

## de la Ville de Lausanne

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec:  
Daniel Brélaz, syndic de Lausanne, tél. : 021 315 22 00**

*Le dossier de presse est disponible sur internet  
sous [www.lausanne.ch/budget2004](http://www.lausanne.ch/budget2004)*

Lausanne, le 2 octobre 2003

## considérations générales

**Après le résultat décevant des comptes de la Ville pour 2002, le ralentissement marqué des activités économiques et la recrudescence du chômage, le budget 2004 est apparu d'emblée difficile à mettre en place dans le respect de la volonté municipale de parvenir à un assainissement à moyen terme des finances communales. Pour éviter une nouvelle escalade du déficit de fonctionnement, il a été nécessaire de comprimer les charges liées à l'acquisition de biens, de services et de marchandises, d'imposer aux fonctionnaires communaux un sacrifice sur leur rémunération et d'augmenter certains revenus. De plus, les subventions ont été maintenues à un niveau proche de celui inscrit au budget de l'année en cours.**

**Malgré les efforts de la Municipalité pour redresser la situation, le résultat du budget de fonctionnement 2004 n'est guère satisfaisant. La recherche de sources d'allègement du budget devra se poursuivre et ce, à d'autant plus forte raison qu'il est dans les souhaits de la Municipalité de retrouver rapidement une meilleure notation financière. Il faut toutefois relever que, sans les mesures spéciales décidées par la Municipalité et le passage en classe 7 de la péréquation sociale, le budget présenterait un déficit supérieur à 90 millions de francs.**

Les comptes 2002 de la Ville de Lausanne ont accusé un déficit de 70 millions et l'on prévoit qu'il sera supérieur à 80 millions à fin 2003. Pour faire face à cette situation, la Municipalité a imaginé un train de plusieurs mesures pour améliorer de 36 millions de francs le budget 2004. Dans l'optique d'un maintien durable des prestations indispensables et, partant, de l'emploi du personnel communal, plusieurs mesures concernent directement les conditions salariales des fonctionnaires lausannois. Elles permettent une économie de 13 millions. Les voici résumées:

- la réintroduction du délai de carence de 6 mois pour repourvoir un poste vacant
- la diminution des salaires à l'engagement (2 classes et 3 annuités en moins)
- une progression des salaires moins rapide pendant 6 ans, la réduction pour moitié des annuités (primes d'ancienneté prises sous forme de vacances).

Notons que l'indexation des salaires est maintenue et qu'aucun fonctionnaire ne subira de baisse de salaire.

Ce dispositif se complète par une série de mesures spéciales, dégageant une amélioration financière de 23 millions:

- une augmentation du prix de l'eau de 20 cts le m<sup>3</sup>, une amélioration de la performance et de la rentabilité des services commercialisés (11 millions)
- des émoluments divers, dont l'augmentation des recettes du stationnement (3 millions env.)
- au chapitre des achats, des économies sur le poste "Biens, services et marchandises" (6 millions env.)
- diverses recettes et économies à réaliser en cours d'exercice (3 millions env.)

Par ailleurs, ce budget se trouve amélioré par le passage de Lausanne en classe 7 de la péréquation sociale cantonale, ce qui entraîne un allègement de 8 millions (la nouvelle classification des communes prévoit, pour 2004-2005, de rétrograder la Ville d'une classe).

## présentation chiffrée

### Compte de fonctionnement

Le budget de fonctionnement 2004 se résume comme suit :

| COMPTES<br>2002  | BUDGET<br>2003<br>(sans crédits suppl.) |                                 | BUDGET<br>2004 | ECARTS            |
|------------------|---|---------------------------------|----------------|-------------------|
| Fr.              | Fr.                                     |                                 | Fr.            | Fr.               |
|                  |   | <b>COMPTE DE FONCTIONNEMENT</b> | CHARGES        | REVENUS           |
| 1'350'040'488.10 | 1'498'104'400                           | Total des charges               | 1'389'991'600  | -108'112'800      |
| 1'280'061'150.36 | 1'465'898'400                           | Total des revenus               |                | 1'344'324'000     |
| 69'979'337.74    | 32'206'000                              | <b>Excédent de charges</b>      |                | <b>45'667'600</b> |
|                  |   |                                 |                | 13'461'600        |

Le compte de fonctionnement par nature de charges et de revenus est présenté en annexe.

Il fait apparaître un excédent des charges de 45,7 millions de francs; ce résultat est en recul de 13,5 millions de francs par rapport à celui du budget 2003 (excédent de charges de 32,2 millions de francs), tout en marquant une nette amélioration en regard des comptes de 2002, lesquels avaient bouclé avec un excédent de charges de quelque 70 millions de francs. Il faut toutefois préciser que le budget 2004 est basé sur des recettes fiscales réalistes compte tenu des comptes 2002. Ce n'est hélas pas le cas du budget 2003.

### Compte des investissements

Il se résume comme suit :

| (sans crédits suppl.) |             |                                   |             |                    |
|-----------------------|-------------|-----------------------------------|-------------|--------------------|
| Fr.                   | Fr.         |                                   | Fr.         | Fr.                |
|                       |             | <b>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</b> | DEPENSES    | RECETTES           |
| 107'529'002.80        | 138'980'300 | Total des dépenses                | 122'436'500 | -16'543'800        |
| 10'160'282.93         | 16'239'000  | Total des recettes                |             | 8'190'000          |
| 97'368'719.87         | 122'741'300 | <b>Investissements nets</b>       |             | <b>114'246'500</b> |
|                       |             |                                   |             | -8'494'800         |

Les dépenses brutes d'investissements du patrimoine administratif sont fixées à 122,4 millions de francs (y compris des autorisations d'achats de matériel informatique pour 1,3 million). Après déduction des recettes d'investissements, évaluées à 8,2 millions, les dépenses nettes d'investissements planifiées pour 2004 atteignent 114,2 millions.

## Financement

En voici le détail :

| (sans crédits suppl.) |              |                                       |             |                   |
|-----------------------|--------------|---------------------------------------|-------------|-------------------|
| Fr.                   | Fr.          |                                       | Fr.         | Fr.               |
|                       |              | <b><u>FINANCEMENT</u></b>             |             |                   |
| -97'368'719.87        | -122'741'300 | Investissements nets                  | 114'246'500 | -8'494'800        |
| 90'561'850.06         | 96'212'500   | * Amortissements                      |             | 107'418'200       |
|                       |              | * Variation des provisions            |             |                   |
| -11'872'498.14        | -20'556'200  | et fonds de réserve                   | 4'416'800   | -16'139'400       |
|                       |              | * Reprise de l'excédent de charges du |             |                   |
| -69'979'337.74        | -32'206'000  | compte de fonctionnement              | 45'667'600  | 13'461'600        |
| -88'658'705.69        | -79'291'000  | <b>Insuffisance d'autofinancement</b> |             | <b>56'912'700</b> |
| 8'710'014.18          | 43'450'300   | * <b>Autofinancement</b>              |             | <b>57'333'800</b> |

Le financement des investissements est assuré à hauteur de 57,3 millions par l'autofinancement dégagé par le compte de fonctionnement et de 56,9 millions par le recours à l'emprunt. A cela s'ajoute les investissements du patrimoine financier, estimés à 6,5 millions de francs.

Annexe : récapitulation des charges et des revenus par nature